



Modalités pour la création ou le renouvellement de licence SAISON 2012/2013

Documents à retourner au club

- La fiche d'inscription club (avec engagement déplacements et autorisation photo)

- La demande de licence : Remplir et signer la partie Etat civil ;
 Faire signer le certificat médical ;
 Faire également remplir la partie «surclassement» pour les jeunes nés
entre 1995 et 2004 (excepté 2003). Ce surclassement peut permettre à votre enfant d'évoluer dans la
catégorie supérieure, ce qui peut être intéressant pour sa formation ou pour les entraîneurs dans la
gestion des équipes

Ne pas compléter le tableau en bas de page

- L'assurance : Choisir une option d'assurance proposée par la Fédération Française de Basket-ball
(Cocher la case correspondante **A ou B** ou refuser le contrat = cocher la case « **REFUSE** »)

Si vous ne souhaitez pas souscrire à l'assurance proposée par la fédération française de basket-ball, seule
votre assurance personnelle interviendra en cas d'accident => **Fournir une photocopie de votre
assurance accident** individuelle et responsabilité civile.

- La fiche « Déplacements » dûment complétée

- Une photo d'identité : Format 3 x2 cm avec nom au dos.

- La Cotisation annuelle : Voir le tableau récapitulatif des horaires et tarifs.

Le montant de la cotisation annuelle qui comprend l'adhésion et la licence (et éventuellement
l'assurance) peut être réglé avec deux ou trois chèques encaissés en octobre, novembre et décembre.

Aides financières et réduction pour l'accès au club

Les "Passeports loisirs" de la **CAF, les chèques vacances et coupons sport de l'ANCV** sont acceptés.

Pour les jeunes Chaumontais, un **chèque-sport de 20€** est à réclamer en mairie.

Réduction famille : - **20€** pour le 2^{ème} enfant inscrit au club, **licence à 40€** pour le 3^{ème}.

D'autres réductions pourraient être possibles selon les réponses que nous aurons à nos demandes de
subvention CNDS.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des trésorières :

Michèle BAILLY : 03.25.32.48.00 ou Valérie HYVRON : 03.25.03.56.34.

**Attention ! Tout dossier incomplet (en particulier en matière d'assurance) ne sera pas accepté et
empêchera l'établissement de la licence.**

L'absence de licence interdit l'accès aux compétitions.